


Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110307-14063-DE-1-1_0
Date de signature : 08/03/11
Date de réception : mardi 8 mars 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.215**

Séance publique du

7 mars 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2011 -
AUTORISATION DE SIGNATURES DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, DE
PERMIS DE DEMOLIR, DE DECLARATIONS PREALABLES ET D'AUTORISATIONS DE
TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES.**

Le 07/03/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le Mardi 1er Mars 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jacques AGOPIAN à Mme Michelle EINAUDI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Francis TAULAN, M. Maurice CHAZEAU à M. Eric CHEVALIER, M. André GUINDE à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE à Mme Catherine SILVESTRE, M. Christian LOUIT à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Danièle BRUNET, M. Jean-Marc PERRIN à M. Christian PEREZ

Excusés sans pouvoir :

Mme Chantal DAVENNE

Secrétaire : Yannick DECARA



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
Département Bâtiments
Direction Architecture

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 07/03/11

RAPPORTEUR : Mme Odile BONTHOUX

CO-RAPPORTEUR(S) : Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

Politique Publique : TRAVAUX STRUCTURANTS ET D'AMELIORATION DE L'ESPACE PUBLIC

OBJET : PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2011 - AUTORISATION DE SIGNATURES DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, DE PERMIS DE DEMOLIR, DE DECLARATIONS PREALABLES ET D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES. - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

Dans le cadre des programmes d'investissements des bâtiments communaux 2011, certains travaux nécessitent au préalable, un permis de construire, un permis de démolir, une déclaration préalable ou une autorisation de travaux sur immeubles classés.

Il en est ainsi pour les opérations suivantes :

PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Complexe sportif Carcassonne : implantation d'une construction modulaire,
- Complexe sportif de la Pioline – salle de gymnastique : implantation de deux constructions modulaires,
- Complexe sportif du Val de l'Arc : construction d'un hangar,
- Ecole Maternelle La Beauvalle : réaménagement et extension des locaux,
- Ecole Maternelle Li Campaneto – Les Milles : extension et restructuration intérieure,
- Serres municipales à Puyricard : démolition du préfabriqué et reconstruction de locaux.

PERMIS DE DEMOLIR :

- Les Milles (KI n° 5) : démolition du hangar,
- Propriété MILLON : démolition du bâti.

DECLARATIONS PREALABLES :

- Immeuble 17 à 27 Rue Venel : mise en accessibilité handicapés et réfection du plancher-haut de la chapelle,
- Espace Bellegarde : ravalement de façade,
- Ecole élémentaire Daudet : modification des ouvertures,
- Atelier Cézanne : remise en peinture des menuiseries extérieures,
- Eglise de la Consolation : entretien des toitures cheneau Sud, réfection de la porte principale,
- Eglise de Puyricard : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Bastide La Maréchale : entretien des toitures,
- Bibliothèque Méjanes : réfection des toitures,
- Complexe sportif de la Pioline : construction d'un édicule.
- Centre aéré de la Molière : aménagement intérieur

AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES :

- Eglise du St-Esprit : restauration des vitraux,
- Eglise du Faubourg : réfection de portes, d'escalier, création d'un soubassement,
- remplacement de gouttières et descentes d'EP, mise en place d'un éclairage de l'escalier d'accès au clocher,
- Hôtel de Ville : réfection de l'escalier d'honneur et de l'escalier de la salle Pavillon, mise en place des boules ornementales du balcon de la cour, révision des ferronneries du beffroi,
- Hôtel de Ville : climatisation de la salle des Etats de Provence et de la salle des Mariages,
- Hôtel de Châteaurenard : façade rue Gaston de Saporta - travaux de mise en sécurité,
- Monument Sec : révision de la toiture vernissée, réfection des descentes d'EP façade Est, révision et entretien des ferronneries,
- Pavillon Vendôme : façade Est mur et menuiserie du 3^e étage,
- Aqueduc Gallo Romain : travaux de consolidation,
- Hôtel de Ville : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Halle aux Grains : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Pavillon de Vendôme : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Eglise de la Madeleine : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Eglise du Faubourg : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Eglise du St-Esprit : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Eglise St-Jean de Malte : nettoyage et réfection partielle des toitures,
- Chapelle de la Visitation : nettoyage et réfection partielle des toitures.

Pour s'assurer de l'exécution réglementaire de ces opérations, il convient de désigner un élu habilité à déposer pour la ville d'Aix-en-Provence, les demandes de permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables et autorisations de travaux sur immeubles classés concernant ces affaires.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame l'Adjoint au Maire – Déléguée au Foncier, au Cadastre, à la Gestion des Propriétés Communales et aux Bâtiments Communaux, à signer les demandes de permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables et autorisations de travaux sur immeubles classés concernant les opérations précitées.

**2011.215 - PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2011 -
AUTORISATION DE SIGNATURES DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, DE
PERMIS DE DEMOLIR, DE DECLARATIONS PREALABLES ET D'AUTORISATIONS DE
TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES.**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10 Mars 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**